

Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains

En reconnaissance de contributions exceptionnelles au respect des droits humains
dans la lutte contre le VIH/sida.



CANADIAN | RÉSEAU
HIV•AIDS | JURIDIQUE
L E G A L | CANADIEN
NETWORK | VIH•SIDA



Coordination :

Joanne Csete
Thomas Haig
Ralf Jürgens
Elana Wright

Rédaction :

Joanne Csete
Thomas Kerr
Elana Wright

Traduction :

Jean Dussault
Josée Dussault

Logo des Prix :

Luke Nicholson

Mise en pages :

Liane Keightley, C & G Graphics

Relations médias :

Elana Wright
Minky Worden

Autres remerciements :

Evan Wood et Hari Subramaniam

Pour plus d'information sur les *Prix de l'Action contre le VIH et pour les droits humains*, ou au sujet de la présente publication, communiquez avec :

Réseau juridique canadien VIH/sida
417, rue Saint-Pierre (bureau 408)
Montréal, Québec
Canada H2Y 2M4
Tél. : 514 397-6828
Télec. : 514 397-8570
Courriel : info@aidslaw.ca
Internet : www.aidslaw.ca

Ce document est téléchargeable de www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm et peut être commandé auprès du Réseau juridique.

© 2004 Réseau juridique canadien
VIH/sida et Human Rights Watch.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida est un organisme national engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique ainsi que le développement de politiques. Il regroupe plus de 250 membres, organismes et individus, des quatre coins du Canada et du monde. Créé en 1992, le Réseau juridique fait la promotion de réactions au VIH/sida qui respectent les droits de la personne; favorisent la prévention du VIH et l'accès aux soins, aux traitements et au soutien; réduisent les conséquences négatives du VIH/sida pour les individus et les communautés; et atténuent les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne. Le Réseau juridique est un ONG doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies et il est partenaire de l'AIDS Law Project de l'Afrique du Sud. Son travail a été salué sur la scène nationale et internationale; ses activités sont citées dans la collection Meilleures pratiques ONUSIDA, du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida.

Human Rights Watch (www.hrw.org) est un organisme non gouvernemental indépendant qui effectue des enquêtes périodiques et systématiques au sujet d'atteintes aux droits de la personne dans quelque 80 pays. La réputation de qualité et de pertinence de ses rapports sur ces violations en fait une source essentielle d'information pour les personnes qui se préoccupent des droits humains. HRW examine les pratiques de gouvernements de toutes tendances politiques, de tous les horizons géopolitiques et de toutes les ethnies et convictions religieuses. Il se porte à la défense de la liberté de pensée et d'expression, d'une procédure juste, d'une protection égale en vertu de la loi, de même que d'une société civile vigoureuse; il documente et dénonce les atteintes aux droits humains universellement reconnus. Sa mission est d'appeler les gouvernements à mettre fin aux pratiques irrespectueuses des droits humains de leurs citoyens. HRW a vu le jour en 1978; il a aujourd'hui des divisions qui s'occupent de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie et du Moyen-Orient; des divisions consacrées aux thématiques des armes, des droits des enfants et des droits des femmes; de même que des programmes spéciaux sur le secteur corporatif et sur les droits humains et le VIH/sida. Il a des bureaux à New York, Washington, Los Angeles, Londres, Bruxelles, Moscou et Tashkent.

L'action contre le VIH/sida et pour les droits humains

Aux quatre coins du monde, de plus en plus de gens passent à l'action pour défendre les droits des personnes que le VIH/sida menace et affecte le plus. Ils le font parce qu'ils comprennent l'importance de protéger les droits humains pour assurer l'efficacité de la réaction au VIH/sida. Parce qu'ils comprennent que la discrimination et la stigmatisation aggravent les conséquences de la pandémie sur la vie des individus et des communautés. Et parce qu'ils savent que le plein exercice des droits de la personne doit inclure l'accès à des soins, traitements et services de soutien appropriés pour les personnes vivant avec le VIH/sida ou autrement affectées.

Souvent dans l'ombre et malgré de grands risques personnels, ces personnes ont le cran d'organiser les communautés, de faire valoir des droits et intérêts et de mettre au point des services qui sauvent des vies, tandis que d'autres préfèrent détourner le regard.

Présentés par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch, et coparrainés par l'International Harm Reduction Development Program, la Hilda Mullen Foundation et M. Mark Gallop, les *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* ont été créés pour reconnaître la contribution exceptionnelle d'individus et d'organismes au travail sur des questions de VIH/sida et de droits humains.

L'édition 2004 des *Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains* a été rendue possible grâce à la précieuse contribution des commanditaires suivants :



The Hilda Mullen Foundation

M. Mark Gallop

Nous sommes reconnaissants, pour leur don de temps et leur expertise, à Grant Loewen, C & G Graphics, Jean Dussault, et Imprimerie Transnumérique.

Critères de mise en candidature

Initiés par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch, les Prix ont pour but de mettre en relief des contributions exceptionnelles qui réduisent la vulnérabilité au VIH/sida et qui protègent les droits et la dignité des personnes séropositives et autrement affectées par le VIH/sida.

En reconnaissance de l'excellence et de l'engagement à long terme à un travail qui a un impact direct sur la problématique du VIH/sida et des droits humains – et qui présente une pertinence directe pour les communautés et individus marginalisés – un prix canadien et un prix international seront présentés annuellement à un individu ou organisme sans but lucratif.

On accepte la candidature de tout individu ou organisme sans but lucratif du Canada ou de l'étranger dont le travail concerne directement les questions de VIH/sida et de droits humains. Toute personne peut présenter une mise en candidature.

En 2004, l'appel de candidatures a été distribué à grande échelle, au Canada et à l'étranger, pour trouver des individus et organismes candidats des paliers communautaire, national et international.

Deux comités consultatifs (composés d'individus familiers avec les questions de VIH/sida et de droits humains) ont procédé au choix des récipiendaires. Les critères suivants ont été considérés :

- travail pratique associant les questions de VIH/sida et de droits humains;
- pertinence du travail pour les individus et communautés marginalisés, vivant avec le VIH/sida ou affectés autrement;
- preuve d'engagement sérieux et à long terme;
- potentiel de renforcer le travail du candidat par l'octroi d'un prix;
- potentiel d'accroître la sensibilisation du public et la visibilité de la question ou du projet du candidat par l'octroi d'un prix;
- potentiel d'attirer des ressources supplémentaires pour résoudre la question ou faire progresser le projet du candidat par l'octroi d'un prix.

Nous remercions les membres des comités consultatifs qui ont généreusement fait don de temps et d'expertise; ainsi que tous les auteurs de mises en candidature.

Comment présenter une candidature

Les candidatures peuvent être présentées en français, en anglais ou en espagnol et doivent inclure :

- le formulaire de mise en candidature;
- une ou deux lettres d'appui d'individus ou d'organismes qui connaissent la contribution du candidat;
- une brève biographie ou un aperçu organisationnel, y compris une note expliquant pourquoi le candidat devrait être considéré pour le Prix (5 pages au maximum).

Les formulaires de mise en candidature pour les Prix de 2005 et d'autres renseignements sont accessibles à :

www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix_intro.htm

Les candidatures devront être reçues au plus tard le **20 mai 2005**.

Comité consultatif canadien 2004

Ralf Jürgens, directeur général,
Réseau juridique canadien
VIH/sida

Kevin Midbo, directeur régional
pour le sud de l'Alberta, Société
canadienne du cancer

Michael Sobota, directeur général,
SIDA Thunder Bay

Kim Thomas, directrice des pro-
grammes, Société canadienne du
sida

Evan Wood, Professeur adjoint,
épidémiologie, Université de
Colombie-Britannique

Comité consultatif international 2004

Joanne Csete, directrice, VIH/sida et
droits humains, Human Rights
Watch

Liesl Gerntholz, avocate et chef du
département juridique, AIDS Law
Project (Afrique du Sud)

Ralf Jürgens, directeur général,
Réseau juridique canadien
VIH/sida

Renate Koch, directrice générale,
Acción Ciudadana Contra el
SIDA (Venezuela)

Kasia Malinowska-Sempruch,
directrice, International Harm
Reduction Development Program
(IHRD), Open Society Institute

Meena Saraswathi Seshu, directrice
générale, SANGRAM (Inde)

Récipiendaire canadienne de 2004 (catégorie: Individu)

Megan Oleson

Megan Oleson, 26 ans, est une infirmière et activiste qui lutte infatigablement pour protéger la santé et les droits humains de résidents parmi les plus vulnérables du quartier Downtown Eastside de Vancouver. Membre du Comité antipauvreté et du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU), Megan a été le fer de lance de plusieurs initiatives d'actions directes pour réagir à une gamme de problèmes, allant du manque d'accessibilité des mesures de réduction des méfaits et de logements, jusqu'à la pauvreté et à la brutalité policière. Dans la tradition de l'activisme pour les droits humains et contre le VIH/sida, Megan est engagée aux principes de la participation communautaire et ne cède à aucune crainte, dans ses efforts, en dépit de menaces à sa sécurité personnelle à la suite de ses actions.



Megan Oleson, au LSI non autorisé du 327, rue Carall

À la défense des personnes bafouées

Le 7 avril 2003, une vaste opération policière a été déclenchée dans le Downtown Eastside. Cette initiative de la Police de Vancouver, ciblant les utilisateurs de drogue locaux, a soulevé les critiques de nombreux groupes de la communauté, et attiré une attention internationale lorsque Human Rights Watch a rendu public un rapport signalant que cette répression avait comporté de nombreuses violations de droits de la personne – une allégation vigoureusement niée par la police et les politiciens locaux. Le soir du début de l'opération, des activistes locaux et des utilisateurs de drogue ont ouvert un lieu sécuritaire pour l'injection (LSI) non autorisé, afin de réduire les méfaits de santé pouvant découler de l'action policière, et de dénoncer l'échec du gouvernement à ouvrir un LSI autorisé. L'ouverture du LSI illicite a été orchestrée par Megan, qui a agi sans délai pour aider à l'organisation des utilisateurs qui ont fait fonctionner ce site, le « 327 rue Carall », pendant 181 jours de 22 heures à 2 heures du matin.

Dans son travail au LSI, Megan a supervisé des injections, enseigné aux utilisateurs les pratiques plus sécuritaires d'injection, et référé des individus aux autres services disponibles dans la communauté. Elle a également aidé à faire progresser la pratique des soins infirmiers en milieu de LSI, en développant un protocole pour accommoder les individus qui ont besoin d'assistance à s'injecter. Il n'est pas rare que Megan ait passé plus d'une heure avec un individu qui demandait de l'aide pour l'injection, auquel elle enseignait comment se faire correctement une injection. Ainsi, elle a aidé plusieurs personnes à vaincre une vulnérabilité (l'incapacité de se faire une injection sécuritaire, qui conduit au besoin de demander l'aide d'autres utilisateurs de drogue) – qui est reconnue comme un facteur associé à l'incidence de l'infection par le VIH parmi les utilisateurs de drogue par injection de Vancouver. Megan a travaillé également à la mise sur pied du conseil de direction du LSI, mené par des utilisateurs qui avaient recours à ses services ou y travaillaient bénévolement; et elle a aidé à fournir une formation à des dizaines d'utilisateurs locaux, afin de leur permettre de mieux aider les clients du LSI. Les clients et employés du LSI du 327 rue Carall ont été maintes fois harcelés par la police, tout au long de l'opération dans le quartier. Devant ces troubles, Megan a réagi publiquement et avec courage au harcèlement et à l'intimidation exercés par les forces policières à l'endroit des clients et bénévoles du LSI : elle n'a pas hésité à tenir tête à des agents de police et à la Vancouver Police Board, s'affairant à la fois à documenter et à disséminer de l'information et des communiqués à propos des actions de la police à proximité du LSI.

« L'énergie positive que je reçois de Megan me donne cet élan additionnel, quand nous travaillons ensemble. Son effort intarissable pour faire avancer la cause m'a inspiré à devenir le leader que je suis aujourd'hui. »

– Rob Morgan,
président de VANDU

Pendant le fonctionnement du 327 rue Carall, Megan a passé une grande partie de ses journées à aider des utilisateurs de drogue, des personnes sans-abri, et d'autres, à obtenir des exemptions de l'abolition imminente de mesures de soutien aux personnes handicapées. Cette démarche exigeait beaucoup de temps et requérait l'assistance d'un médecin. Pour plusieurs résidents du Downtown Eastside, dont une bonne part sont atteints d'infection à VIH ou y sont vulnérables, cela n'aurait pas été possible sans l'entremise de Megan.

L'histoire démontre que l'activisme sur le terrain peut s'avérer parfois dangereux. Ce fut malheureusement le cas pour Megan, qui a été maintes fois arrêtée au cours de son activisme. Le 23 février 2004, elle et d'autres activistes ont été appréhendés et mis en détention, par la police, alors qu'ils se rendaient à pied à leurs domiciles, en soirée. D'après des témoins oculaires, Megan et une autre femme ont été aspergées de poivre de Cayenne et rudement battues par deux agents de police, ce qui a poussé des passants à appeler sur-le-champ les services ambulanciers. D'après ceux qui ont tenu tête à la police ce soir-là, on a entendu un agent dire « On a l'infirmière », en tenant Megan clouée au sol. Pendant l'altercation, des coups portés à Megan l'ont rendue inconsciente et lui ont cassé deux côtes. Les personnes touchées ont porté plainte à la commission sur la police et ont intenté une poursuite au civil contre les agents qui ont procédé à l'arrestation.

Megan Oleson s'est montrée engagée à un activisme déterminé et altruiste qui protège et favorise la santé et les droits humains des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables. Elle a organisé une pléiade d'actions politiques visant à réagir aux diverses politiques et pratiques gouvernementales qui ont des conséquences néfastes; elle est reconnue comme un chef de file dans sa communauté. Par son travail, elle a démontré un dévouement sans faille à l'égard de l'implication communautaire. Son succès à mobiliser et à habiliter des communautés, devant une puissante opposition, a protégé et fait avancer les droits humains et la santé, conduisant du même coup à une prise de conscience des nombreux problèmes qui affectent des communautés vulnérables et marginalisées, à Vancouver et ailleurs au Canada.

Récipiendaire canadien de 2004 (catégorie : Organisme)

Pivot Legal Society

Conseil d'administration

Shari Allinott
Doug Byers
John Conroy
Cristen Gleeson
Tim Howard
Thomas Kerr
Ann Livingston
Chris Livingstone
Julie Rogers
Julie Shugarman
Ondine Snowdon
Dr Mark Tyndall

Directeur général

John Richardson

Directeurs

Kerry Jacox
Katrina Pacey
Sharon Wilkie

La Société juridique Pivot est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la réforme du droit, à l'éducation juridique ainsi qu'à l'action légale stratégique, pour faire avancer des intérêts de personnes marginalisées et améliorer leur vie. Fondée à l'automne 2002, Pivot a orienté stratégiquement ses efforts afin de réagir aux défis juridiques et de droits humains que rencontrent fréquemment des personnes qui font partie des plus négligées de la société, notamment les personnes qui pratiquent le commerce sexuel, les utilisateurs de drogues illégales et les sans-abri. Le sens de « Pivot » est décrit ainsi par les fondateurs de l'organisme :

« Concept élémentaire derrière le nom et le mandat de Pivot : le point de pression pour le changement social réside à la frontière du juridique et du social. Par ses actions énergiques pour défendre et faire avancer ce que sont en droit d'attendre les personnes les plus rejetées de la société, Pivot cherche à engendrer un effet ascendant de domino, suscitant un respect et une acceptation qui, à terme, seront bénéfiques à tous. »

Pivot œuvre principalement dans le Downtown Eastside de Vancouver, l'un des quartiers urbains les plus pauvres du Canada et où, selon les estimations, vivent quelque 5 000 utilisateurs de drogue par injection. Ce quartier est le site de l'une des épidémies de VIH les plus explosives jamais documentées dans le monde industrialisé; aujourd'hui, environ 35% des résidents de ce quartier qui s'injectent des drogues vivent avec le VIH/sida.

En abordant des problèmes de droits humains dans le contexte du système juridique, Pivot est rapidement parvenue à des changements qui ratissent large. Ses initiatives prennent la forme de campagnes à multiples facettes, sur des problématiques ciblées, comme la brutalité policière, le droit à des services de réduction des méfaits, le logement social ainsi que la réforme du droit en lien avec le travail sexuel. Pivot considère que la lutte pour la santé et la lutte pour les droits humains sont fondamentalement liées et relèvent d'un cadre pour la justice sociale.

En une brève période de temps, Pivot a su faire sa marque et lancer un message à la communauté plus large : les droits des personnes marginalisées du Downtown Eastside sont dorénavant protégés. Cela s'est clairement manifesté, en février 2002, lorsqu'un groupe de commerçants du quartier s'est adressé à la Cour suprême de la province afin de faire fermer un Centre de contact en matière de santé, qui venait d'être ouvert. Représentant les intérêts des utilisateurs de drogue du quartier, Pivot s'est vu accorder le statut d'intervenant au nom du Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU) et a eu gain de cause pour garder le Centre ouvert. Quelques mois plus tard, Pivot a de nouveau représenté le VANDU, après que la police de Vancouver eût forcé la fermeture de son service d'échange de seringues fourni par des pairs, et ait

Injecter une dose d'activisme aux soins infirmiers

accusé des membres de VANDU d'y faire le trafic de drogue. Avec l'aide de Pivot, l'échange de seringues fut rouvert, avec un budget augmenté, et peu de temps après, la Police de Vancouver a formulé à VANDU des excuses par écrit.

Pivot a basé une grande partie de sa recherche, et de son travail connexe de défense des droits et intérêts, sur les témoignages et expériences des gens du Downtown Eastside, au moyen d'affidavits. Ces déclarations sous serment ont mis en lumière les effets pervers de la brutalité policière et ceux des lois criminelles qui s'appliquent au travail sexuel. Pivot applique une analyse fondée sur les droits, dans sa recherche; son travail puise abondamment dans le contenu des instruments canadiens et internationaux en matière de droits humains. Un important rapport publié par Pivot, « To Serve and Protect : A Report on Policing in Vancouver's Downtown Eastside », se fondait sur une cinquantaine d'affidavits et documentait les expériences et observations personnelles directes d'écarts dans la conduite de policiers dans ce quartier. Le rapport (téléchargeable à www.pivotlegal.org/complaint/tab55.pdf) a mis au jour des preuves d'abus systémiques de pouvoir, et formulé des recommandations de réforme. Les affidavits ont par ailleurs amené la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à mener une enquête indépendante, relativement aux plaintes. Par la suite, une analyse de Pivot sur les lois pénales du Canada ayant trait au travail sexuel (« Voices for Dignity: A Call to End the Harms Caused by Canada's Sex Trade Laws », téléchargeable via www.pivotlegal.org/sextradereport/index.htm) s'est basée sur 91 affidavits pour révéler des méfaits résultant de ces lois. Le rapport conclut que les dispositions du Code criminel pertinentes à la prostitution violent les droits des travailleurs sexuels en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Pivot recommande que l'industrie sexuelle, pour les adultes, soit décriminalisée et que les sections en cause dans le Code criminel soient abrogées.

En plus de ses actions légales stratégiques et de sa recherche juridique, Pivot a participé à diverses initiatives d'éducation, comme le projet de la Carte des droits. Depuis l'été 2002, Pivot a distribué plus de 10 000 exemplaires d'une carte des droits, aux





résidents du Downtown Eastside et à des groupes de défense des droits à travers le Canada. Cette carte, format portefeuille, fournit à son porteur un sommaire simple, et facile à lire, des droits légaux en situation d'arrestation ou de détention par la police, ainsi qu'une déclaration qui peut être détachée du reste de la carte et remise en mains propres à la police.

Depuis le peu de temps qu'il existe, Pivot a maintes fois démontré son dévouement à une justice qui est particulière – une justice transformative, qui nous lance le défi de faire le bien, de respecter les droits égaux de tous les êtres humains, sans égard à la dépendance, à la race, au sexe, aux handicaps, à la profession ou au statut socioéconomique. Fait remarquable, la majeure partie du travail de Pivot est réalisée par quelque 50 bénévoles dévoués, dont plusieurs résident dans le Downtown Eastside. Par son travail, Pivot a sans relâche amené la société générale, la société dite *straight* et respectable, à s'élever aux idéaux que défendent les lois canadiennes et internationales, afin de protéger et de faire avancer les droits humains de toutes les personnes. Chaque initiative de Pivot relève de l'action locale de la communauté, impliquant à profit des bénévoles qui ont des compétences fort diversifiées, notamment des avocats, des médecins, des infirmiers, des épidémiologistes, des activistes sociaux, des utilisateurs de drogue, des sans-abri et des travailleurs/-euses sexuel-les, dans l'accomplissement de sa mission. Pivot traite toute personne avec le respect et la dignité qui lui reviennent, et, encore et encore, nous appelle à faire de même.

Récipiendaire international de 2004

Le Thai Drug Users' Network

Le courage devant la mort

Contexte

La Thaïlande a été choisie comme pays hôte de la Conférence internationale sur le sida à Bangkok en juillet 2004, en partie à cause de ses accomplissements dans la lutte contre le VIH/sida. Le pays est reconnu comme un modèle mondial de « pratique exemplaire » dans la lutte au sida, principalement en raison de sa campagne du « Condom à 100% » déployée dans les années 1990, qui a impliqué les travailleurs sexuels en reconnaissant clairement qu'ils faisaient partie des solutions à l'épidémie croissante de VIH.

Les utilisateurs de drogue ne sont pas aussi bien reconnus, en Thaïlande. Bien que l'on estime que 30% des nouveaux cas d'infection à VIH dans ce pays, en 2005, se recensent parmi les utilisateurs de drogue, le gouvernement n'a jamais cherché à leur fournir de services de prévention du VIH. La Thaïlande est l'un des seuls pays au monde qui n'a pas initié de services d'échange de seringues – une méthode dont l'efficacité à prévenir la transmission par le sang de maladies infectieuses est démontrée, et qui consiste à permettre aux personnes qui s'injectent des drogues de retourner leurs seringues/aiguilles usagées et d'obtenir des instruments stériles en échange. On estime que la Thaïlande compte entre 100 000 et 250 000 utilisateurs de drogue par injection, dont plusieurs consomment de l'héroïne. Pour les utilisateurs d'héroïne de nombreux pays, un des moyens cruciaux pour prévenir la propagation du VIH est le traitement de substitution d'opiacés au moyen de substances comme la méthadone; mais en Thaïlande, le traitement de substitution est extrêmement limité. En somme, au début de 2004, à peine 1% des utilisateurs de drogue de la Thaïlande recevaient quelque service de prévention du VIH – dans ce pays qui reçoit des hommages des quatre coins du monde pour son programme sur le sida. Aujourd'hui, l'on estime qu'entre 40% et 50% des utilisateurs de drogue de ce pays vivent avec le VIH. Très peu ont accès à des antirétroviraux.

La situation des utilisateurs de drogue thaïlandais s'est aggravée de façon marquée au début de 2003, lorsque le premier ministre Thaksin Shinawatra a déclaré une « guerre à la drogue » qui a incité les autorités locales et la police à des mesures « impitoyables » et « sévères » à l'égard des personnes accusées d'infractions liées à la drogue. Thaksin avait accédé au pouvoir en misant sur un programme de « prévention et suppression » des drogues, mais en promettant que ses programmes antidrogue seraient humains. Or les trois premiers mois de l'opération de répression se sont soldés par 2 275 décès extrajudiciaires, que le gouvernement a attribués en grande partie à des gangs impliqués dans le commerce de drogue; on estime que plus de 500 autres



décès se sont produits au cours des semaines suivantes de l'opération. En outre, des personnes soupçonnées de prendre de la drogue ont été inscrites de manière arbitraire sur des listes noires (ou « listes de surveillance ») d'individus à viser par des abus policiers; des défenseurs des droits de la personne ont été intimidés; et plusieurs individus ont été internés dans des camps de type militaire, prétendument pour un traitement de la toxicomanie. Le gouvernement a affirmé que 51 des décès signalés étaient des cas d'auto-défense de la part des policiers. L'allégation du gouvernement selon laquelle la majeure partie des décès aurait résulté d'affrontements entre gangs impliqués dans le commerce de la drogue n'a pas été vérifiée par des instances indépendantes; de plus, les enquêtes promises par le gouvernement sont marquées par la lenteur et le manque de transparence.

Un nouveau porte-parole pour les plus marginalisés



Le Thai Drug Users Network (TDN) a été créé en 2002 par quelques utilisateurs de drogue galvanisés dans l'action par la mort de leurs pairs, suite au sida et à d'autres méfaits liés à la drogue. Ces activistes ont commencé par documenter et analyser les violations de droits humains – qui non seulement entravent l'accès des utilisateurs de drogue à des services de prévention du VIH et de soins pour le sida, mais qui les forcent également à vivre en marge de la société. En plus de servir à mobiliser de nouveaux membres qui ont demandé des conseils et du soutien à ce réseau en croissance, la documentation faite par le TDN a révélé, en Thaïlande et à l'étranger, le sort désastreux des utilisateurs de drogue et l'absence de services à leur intention en matière de VIH/sida et autres. Le TDN compte aujourd'hui 100 membres et il est actif dans les quatre régions du pays.

En dépit de l'opération répressive amorcée au début de 2003, le TDN n'a pas cessé ses activités. En avril 2003, lors d'une rencontre de l'International Harm Reduction Association qui avait lieu à Chang Mai, Thaïlande, les membres du TDN ont bravé un autre danger : ils ont organisé une protestation civile pacifique, déployée au moment même où le ministre thaïlandais de la Santé prononçait un discours à la conférence. Devant lui, les manifestants se sont levés avec des pancartes où était écrit « Les seringues stériles sauvent des vies » et « 50% des usagers de drogue thaïlandais = VIH+ ». Cette action a attiré une attention internationale sur les décès causés par l'opération antidrogue et sur l'inertie du gouvernement devant le VIH/sida parmi les utilisateurs de drogue.

L'enracinement du travail du TDN dans la réalité des vies des utilisateurs de drogue, sa solide analyse des politiques en matière de drogue ainsi que des problématiques de droits humains, couplés à ses méthodes pacifiques, ont semblé faire effet sur les responsables des politiques. Des représentants du ministère de la Santé publique ainsi que du Bureau du contrôle des narcotiques, qui n'avaient jamais eu d'interaction officielle avec des utilisateurs de drogue, ont accepté de rencontrer des représentants du TDN et ils continuent d'inclure l'organisme dans certains dossiers. Parmi les réalisations issues de ce début de coopération, on note un changement aux critères d'admissibilité au traitement antirétroviral : en principe, on permet désormais que les utilisateurs de

drogue reçoivent des antirétroviraux – bien que la plupart se heurtent encore à un degré extrême de stigmatisation et de discrimination dans le système de santé.

Malgré une certaine collaboration des responsables des politiques, le TDN a échoué à convaincre le gouvernement d’inclure les services pour le VIH/sida aux utilisateurs de drogue, parmi les activités proposées dans les nombreuses demandes de financement présentées par la Thaïlande au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Mais, puisque le Fonds mondial permet que des organismes non gouvernementaux déposent eux-mêmes des demandes de financement si celles de leur gouvernement omettent d’importants enjeux ou des problèmes de populations marginalisées, le TDN a fait sa propre demande de fonds et s’est vu accorder une bourse de plus de 1 million \$ US, pour renforcer son travail de plaidoyer en matière de politiques, étendre les services aux utilisateurs de drogue et renforcer la capacité de ces personnes de faire valoir leurs droits humains. Lorsque les fonds seront reçus, le TDN pourra sensibiliser la population thaïlandaise à l’importance de protéger les utilisateurs de drogue ainsi que leurs proches, contre le VIH, les hépatites et d’autres maladies; et faire connaître les réalités de leurs vies, un élément crucial pour contrer les idées erronées et les préjugés largement répandus à leur endroit.

Le travail du TDN a par ailleurs revitalisé le groupe de travail thaïlandais sur la réduction des méfaits (National Harm Reduction Task Force), qui regroupe des représentants du gouvernement, d’ONG locaux et nationaux ainsi que d’agences internationales, autour du mandat d’examiner les politiques de la Thaïlande en matière de drogue et d’y proposer des améliorations. Ce groupe de travail est également impliqué dans l’amélioration de la compréhension des questions de politiques sur la drogue, au sein du grand public, ainsi que dans l’élaboration de lignes directrices sur la substitution d’opiacés, notamment.

Le gouvernement thaïlandais, devant les critiques à l’endroit de son approche de répression antidrogue, s’est engagé (pendant la Conférence internationale de 2004 sur le sida) à améliorer les services de prévention du VIH pour les utilisateurs de drogue et à fournir des services humains de traitement de la dépendance à la drogue – services qui, jusqu’ici, sont à toutes fins pratiques inexistantes. Grâce à sa capacité de surveillance et à sa compréhension approfondie des réalités de la dépendance à la drogue en Thaïlande, le TDN est un joueur clé pour veiller à l’imputabilité du gouvernement dans le respect de ses engagements, et pour représenter les utilisateurs de drogue dans les discussions sur les politiques.

En réaction aux critiques à l’endroit de son approche de répression antidrogue, le gouvernement thaïlandais s’est récemment engagé à améliorer les services de prévention du VIH pour les utilisateurs de drogue et à fournir des services humains de traitement de la dépendance à la drogue – services qui, jusqu’ici, ont été à toutes fins pratiques inexistantes. Vu sa capacité de surveillance et sa compréhension approfondie des réalités de la dépendance à la drogue en Thaïlande, le TDN est un joueur clé pour veiller à l’imputabilité du gouvernement et l’inciter à respecter ses engagements.

Le TDN résiste à se hiérarchiser : il veut une répartition égale du fardeau et du crédit de son travail, entre tous ses membres. Le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch sont fiers de décerner, à tous les membres du Thai Drug Users Network, le Prix 2004 de l’Action contre le VIH/sida et pour les droits humains.



Lauréats précédents du Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains



Laurence Stocking, dans la cour de la prison fédérale de Joyceville

Récipiendaire canadien de 2003

Laurence Stocking

Inlassable activiste, Laurence Stocking a lutté pour sensibiliser les détenus au VIH/sida et pour assurer un accès à des services complets pour le VIH/sida en prison. Derrière les barreaux, en tant que détenu dans les établissements fédéraux de Joyceville puis de Millhaven, à Kingston (Ontario), il s'est consacré à la défense de droits humains fondamentaux des détenus canadiens.



Depuis sa création par le juge Edwin Cameron en 1993, l'AIDS Law Project est à l'avant-plan de la lutte contre le VIH/sida en Afrique du Sud.

Récipiendaire international de 2003

AIDS Law Project d'Afrique du Sud

L'ALP a établi une norme mondiale dans l'action contre le VIH/sida et pour les droits humains. En plus d'offrir des services juridiques à des individus dans le besoin, l'ALP lutte pour la justice sociale et il est relié à des mouvements sociaux plus vastes qui sont essentiels à l'efficacité des stratégies juridiques pour susciter des changements systémiques à long terme, et pour protéger et faire progresser les droits humains fondamentaux.



Photo : Elaine Brière

Récipiendaire canadien de 2002

Vancouver Area Network of Drug Users (VANDU)

Avec plus de 1 000 membres et 800 pairs bénévoles, VANDU est maintenant l'une des plus solides associations d'utilisateurs de drogue au monde. VANDU a pris les devants pour s'occuper d'utilisateurs de drogue parmi les plus actifs et les plus marginalisés du Downtown Eastside de Vancouver. Par sa connaissance et son expérience du milieu, VANDU fait constamment entendre le point de vue des utilisateurs de drogue sur la scène politique et il accroît considérablement la portée et l'efficacité des efforts de santé publique pour réduire les méfaits liés à l'usage de drogue.



Photo : Daniel C. Tsang

Récipiendaire international de 2002

Dr Wan Yanhai

Le Dr Wan Yanhai est coordonnateur de l'AIZHI Action Project [Projet d'action contre le sida], un organisme non gouvernemental qu'il a fondé en 1994. Le Dr Wan lutte sur la ligne de front contre une épidémie que les autorités chinoises préféreraient passer sous silence. Il a pris des risques personnels considérables pour briser ce silence qui entoure le VIH/sida et pour assurer la protection des personnes les plus vulnérables en Chine.